

**AVIS PUBLIC  
ARRÊTÉ DE ZONAGE DE  
BERESFORD**

UN AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que la Ville de Belle-Baie a l'intention de modifier son arrêté de zonage, en modifiant la zone CC-1 par une zone R5-1. Les terrains en question portent, en entier, le lot 2024-1 ARSENAULT-BOUDREAU / PLACE RIVIERA INC. (2021) et sont situés au 784, rue Principale à Belle-Baie (Beresford). Le but de cette modification est de permettre la construction de résidences en rangée et de chalets dans un plan d'aménagement et de développement intégré.

Une audience publique, au cours de laquelle seront examinées les objections écrites à la modification proposée, aura lieu le 20 août 2024 à 18 h 30 à la salle municipale Petit-Rocher située au 582, rue Principale à Belle-Baie (Petit-Rocher).

Toutes les objections ou commentaires écrits doivent être adressés à la greffière municipale au 582, rue Principale à Belle-Baie (Petit-Rocher) E8J 1S5, doivent énoncer les raisons de s'opposer aux arrêtés et être reçus au plus tard le 16 août 2024 à 16 h 30. Quiconque désire défendre les objections écrites ou s'y opposer a le droit d'être entendu au temps et lieu fixés ci-dessus. Toute personne intéressée à consulter l'arrêté peut le faire en se présentant au bureau municipal de 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi, à l'adresse indiquée plus haut.